



Note d'information sur les enlèvements/recrutements forcés dans la région du Sahel – Cas du Mali

Eléments d'analyse en vue de l'élaboration d'une note de plaidoyer par le Groupe de Travail Régional de Protection

Contexte

La **rivalité entre les groupes armés JNIM et EIGS** a commencé à émerger en février 2020 lorsque certains membres du JNIM ont annoncé leur adhésion à l'EIGS (à Nampala, dans le centre du Mali). Les affrontements entre les deux groupes armés se sont intensifiés pendant le mois d'avril. Les combats se sont depuis étendus aux régions autour de Gao, Tombouctou, Ségou, Mopti, et la zone frontalière de Liptako-Gourma. Cette rivalité pour le contrôle des ressources et du territoire est susceptible de générer de la recherche de nouvelles recrues mais également des revenus supplémentaires, augmentant les risques d'enlèvement contre rançon pour les personnes civiles mais également les personnalités politiques dans les zones isolées¹.

Les **checkpoints mis en place par JNIM** sur la route entre Gao et Tillabéri (région où l'EIGS a traditionnellement une forte présence), représente aussi une nouvelle dynamique dans la rivalité entre les deux groupes et dans la compréhension des conflits au Mali. L'objectif de la mise en place de ces checkpoints est le contrôle sur les véhicules de fret, en particulier l'essence, afin d'amoindrir les ressources et capacités de l'EIGS.

Au premier trimestre de 2020, le monitoring de protection noté **une augmentation des attaques de village**² dans le Centre du Mali avec une composante communautaire, et des caractéristiques souvent identiques³ :

- Recrudescence des attaques sur les villages dogons et peuls, avec un cycle de représailles ;
- Profération de menace contre la population civile (menace d'attaque de village, demande de payer la zakat et menace en cas de collaboration avec les FDS) qui cause des déplacements préventifs ;
- Ciblage délibéré des moyens de subsistance (récoltes et champs brûlées, bétail volé) pour créer des déplacements ;
- Nombre important de pertes de vies humaines (souvent > 10 personnes) ;
- Ciblage particulier sur les cercles de Bankass, Koro, Bandiagara (= zone exondée) ;
- Mouvement de population en augmentation suite aux attaques de village ou aux menaces d'attaque de village ;
- Nouvelle tendance des violences intra-communautaires, signifiant un décalage des lignes de conflit (attaque de l'auto-défense dogon sur un village dogon causant la mort de 5 personnes) ;
- Ciblage répété des mêmes villages.

Incident de protection : Enlèvements et recrutements forcés

Pendant le premier trimestre (Janvier – Mars 2020), le système de monitoring de protection au Mali a enregistré 57 violations du type enlèvements/pris d'otage/disparitions forcé. Cela constitue une augmentation nette comparée avec le premier trimestre 2019, où seulement 20 enlèvements avaient été enregistrés. 95% des personnes affecté par les enlèvements au premier trimestre de 2020 (54) sont

¹ Escalating fighting between jihadist groups in Mali increases risks to individuals, cargo disruption in six-month outlook, Corinne Archer, Publication: Jane's Intelligence Weekly, 20 May 2020

² Le monitoring de protection a rapporté 141 alertes flash (dont 98 dans les régions de Mopti et Ségou) entre le mois de février et le mois d'avril. Ceci inclut : 84 attaques des villages (dont Mopti 72 / Ségou 3) ; 25 menaces d'attaque de village (dont Mopti 13 / Ségou 8) ; 51 de mouvements de population.

³ Cluster Protection Mali, *Note de plaidoyer, Attaques contre la population civile dans la région du Centre (janvier - avril 2020)*, disponible ici : <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/mali/protection>

des hommes. 51% des enlèvements au premier trimestre ont été rapporté dans la région de Mopti (29), suite par Ségou 28% (16) et Tombouctou 12% (7). En 2020, 4 enlèvements ont eu lieu au mois de janvier, 19 au février et 34 au mars.

- ➔ L'augmentation pendant le mois de mars est dû au fait que les GANE utilisent les menaces et les enlèvements comme tactique pour déstabiliser le processus électoral (élections législatives qui ont eu lieu le 29.03 / deuxième tour le 14.04). Les GANE ont ciblé surtout **les figures politiques**. Ce schéma a pu être observé surtout à Tombouctou où plus de 20 personnes (délégations politiques, préfets, chef de village, agents humanitaires) ont été enlevés entre janvier et avril (NB : ces incidents n'ont malheureusement pas tous été enregistrés par le système de monitoring, mais les informations sont parvenues au Cluster Protection via diverses sources). L'évènement le plus saillant a été l'enlèvement du chef de l'opposition parlementaire Soumaila Cisse (URD). Il reste en captivité depuis plus que 60 jours.
- ➔ En comparaison avec la situation à Diffa, il est difficile de produire une analyse qui tendrait à dire que rattacher les enlèvements observés au Mali que les GANE ciblent et enlèvent surtout des personnes ayant une position sociale privilégiée et disposant d'un certain pouvoir d'achat pour demander un rançon. Toutefois, il est possible d'avancer que les personnes victimes d'enlèvement sont dotées d'une certaine capacité à influencer les comportements au sein de leurs communautés respectives. Au mois de mars, **une diversité de victimes** (34 au total) a été affectée par des enlèvements (2 leaders communautaires, 2 leaders religieux, 8 commerçants, 6 agriculteurs, 4 chauffeurs, 3 éleveurs, 1 étudiant, 4 personnes sans occupation, 2 travailleurs humanitaires, 1 agent d'Etat, 1 autre).
- ➔ Les GANE ont également ciblé **des personnes suspectées proches ou appartenant aux forces de défense et de sécurité**, accusées de complicité. Les enlèvements sont la plupart du temps effectués afin d'asseoir l'influence des GANE auprès des communautés, et de faire passer un message de menaces dirigées vers des communautés qui seraient enclines à un rattachement à l'autorité de l'Etat/suspectées d'être proches des FAMAs et autres forces armées ou irrespectueuses des règles (de vie) édictées par les GANE.

Le **mode opératoire** et **l'objectif affiché** des enlèvements semble être différent entre le nord et le centre du Mali.

- A Gao, les enlèvements sont surtout attribués aux activités criminelles (connectés avec le trafic du drogue) sans objectif idéologique.
- A Tombouctou, des chantages et enlèvements de commerçants ou élus locaux (personnes avec un profil socio-économique élevé) avec demande de rançon à la famille ont été observés.
- Une telle tendance n'a pas pu être observée dans la région de Mopti, où les enlèvements sont des objets de menaces contre la population suspectées d'être proche des FSD ou qui ne respecteraient pas l'idéologie des GANE.

En vue de fournir une analyse équilibrée il est également nécessaire de faire le lien avec **les allégations d'exactions commises par les forces de défense et de sécurité**. La Division droits de l'homme de la MINUSMA a ainsi noté une multiplication des exécutions extrajudiciaires (101 victimes), 32 cas de disparitions forcées et 32 cas de torture ou traitement cruel inhumain ou dégradant et 116 arrestations arbitraires imputables aux FDSM sur l'ensemble du territoire national⁴.

⁴ MINUSMA Human Rights Division, <https://minusma.unmissions.org/rapports>.

Selon les données fournies par le MRM/UNICEF, on note également pour le premier trimestre de l'année 2020, une forte augmentation concernant **les cas de recrutement et utilisation d'enfants par les forces et groupes armés** ; à savoir 159 enfants (131 garçons et 28 filles) par rapport à 77 enfants pour le dernier trimestre de 2019⁵. Les recrutements et utilisation d'enfants ont lieu particulièrement dans les régions de Gao (119), Kidal (20), Ségou (12), Tombouctou (4), Mopti (4). On note également une augmentation **des enlèvements d'enfants**, à savoir 12 enfants (6 garçons et 6 filles) pour le premier trimestre 2020, par rapport à 4 enfants pour le dernier trimestre de 2019. Les enlèvements d'enfant ont lieu principalement dans les régions de Gao (2), Tombouctou (4), Mopti (6).

Réponse des acteurs de protection

La réponse de protection reste relativement limitée en raison des difficultés d'accès humanitaire dans certaines zones, ainsi que de la capacité réduite des acteurs de protection pour la prise en charge (faible financement et absence de services de base). Les acteurs en charge du monitoring de protection apportent un appui psychosocial (AMSS, UNHCR, DRC) aux victimes de violations. Une sensibilisation sur les risques de protection et les mécanismes de prévention accompagnent également le projet de monitoring de protection. Pour les enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA), les partenaires de la protection de l'enfance travaillent étroitement avec le CICR pour le rétablissement des liens familiaux. Par ailleurs, ils assurent également le suivi, la réintégration socio-économique, et la prise en charge holistique transitoire (appui médical, psychosocial, activités récréatives et éducatives) dans les centres de transit et orientation pour les enfants associés aux forces et groupes armés.

Recommandations

- Renforcer la coordination des données du monitoring de protection au niveau régional afin de compléter et affiner l'analyse entre les trois pays ; et particulièrement pour les dynamiques dans la zone des trois frontières (Liptako-Gourma).
- Adopter un plaidoyer et des messages communs afin de permettre aux Equipes Humanitaires Pays du Mali, Niger et Burkina Faso d'assurer un leadership et un « plaidoyer basé sur le droit » afin de prévenir et faire stopper les violations majeures des droits humains.
- Renforcer les capacités de réponse des acteurs de protection, notamment pour assurer la prise en charge des victimes de violations des droits en termes de sensibilisation, appui psychosocial et prise en charge via des services holistiques.
- Garantir le rétablissement de la présence des autorités étatiques, des services sociaux de base et de l'Etat de droit permettant ainsi de prévenir et lutter contre les violations et atteintes répétées à la sécurité, à la dignité et aux droits des personnes civiles (notamment la menace des enlèvements et recrutements forcés) qui pourraient encore se multiplier en raison de l'intensification des affrontements entre JNIM et EIGS au Mali.

⁵ Parmi les 159 enfants, 73 font partie des cas déjà rapportés fin 2019 (mais *unverified*). 66 sont en cours de documentation par la MINUSMA.